

## Vous êtes portés par la musique dans la liturgie, Vous appréciez les concerts proposés à Notre-Dame...

Edifié par *Julien Tribuot*, facteur d'orgues parisien, le grand orgue prend place dans l'église que l'architecte du roi *Jules Hardouin-Mansart*, achève en **1686**. En **1868**, il subit une refonte complète sous la conduite du facteur d'orgues *Joseph Merklin*, qui lui donne son nom.

Son buffet est classé par les Monuments Historiques en 1930. Une deuxième restauration est menée en 1948 par *Victor Gonzalez*. Depuis, malgré de nombreuses interventions, son état général s'est dégradé jusqu'à devenir injouable. Il doit être entièrement restauré.

Le coût total des travaux s'élève à 650 000 €, financé en majeure partie par la Mairie et le Conseil Régional.



La paroisse s'engage à participer au financement des travaux à hauteur de 100 000 €.

## La Paroisse Notre-Dame a besoin de votre SOUTIEN et ouvre une SOUSCRIPTION de 100 000 € à partir du 11 Octobre 2020.

Vous pouvez compléter le bulletin de souscription au dos, établir un chèque à l'ordre de « **ADV** – **orgue de Notre-Dame Versailles** » (pour recevoir un reçu fiscal de l'Evêché) et les envoyer à la Paroisse Notre-Dame (2 rue Baillet-Reviron) ou les déposer au Secrétariat.

Avec tous nos remerciements,

Père Pierre Delort-Laval, curé et le Conseil Paroissial aux Affaires Economiques

## SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DES GRANDES ORGUES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE VERSAILLES



## Oui, je veux participer à la restauration des Grandes Orgues de la paroisse Notre-Dame de Versailles *NOM*: ...... PRENOM: *ADRESSE* : ..... CP. VILLE: Téléphone: ...... Année de naissance : ..... Je fais un don selon mes possibilités de : $\square$ 60 $\in$ $\square$ 120 $\in$ $\square$ 200 $\in$ $\square$ autre montant : ........ $\in$ □ 30 € Date: Signature: Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « ADV – orgue de Notre-Dame Versailles » Votre don « remboursé » à 66%! Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin à retourner avec votre chèque à :

Paroisse Notre-Dame de Versailles (Secrétariat / Grand Orgue) 2 rue Baillet-Reviron 78000 VERSAILLES

Don en ligne possible sur le site du diocèse : <a href="https://www.catholique78.fr/">https://www.catholique78.fr/</a>

Si vous êtes imposable, joignez le reçu à votre prochaine déclaration de revenus : les 2/3 de cette somme seront déduits de votre impôt dans la limite de 20% de vos revenus imposables.

Le reçu fiscal vous sera alors adressé directement par retour de courriel